

## **BCE note les agences de notation**

*« A l'issue de la première phase de la crise en 2007-2008, l'indignation populaire s'est particulièrement focalisée sur les notations de crédit attribuées aux banques », rappelle la Banque centrale européenne (BCE) dans une étude intitulée « Notation des banques, qu'est-ce qui détermine leur qualité ». « La plupart des banques qui ont fait faillite bénéficiaient du statut "investment grade" peu de temps avant de faire défaut », ajoute-t-elle. De plus « les ratings des produits vendus par les banques, comme le crédit titrisé, étaient également incitatifs ». « Le cumul de ces erreurs a donné l'impression que le système de notation dans son ensemble était faussé, et avec lui une bonne partie des règles prudentielles des banques, qui comptent beaucoup sur les notations de crédit », rappelle la BCE.*

Pour ces raisons, la BCE s'est interrogée sur la qualité des notations de crédit attribuées aux banques en Europe et aux Etats-Unis par les trois plus grandes agences de rating au cours des deux dernières décennies. L'institut d'émission a voulu mesurer les erreurs de notation en se fondant sur la fréquence des faillites observées parmi les établissements notés. *« Notre méthode interprète les notations de crédit des banques de façon strictement ordinale : les banques sont classées selon leur notation de crédit et ce classement est ensuite comparé à un deuxième classement fondé sur les fréquences des faillites anticipées deux ans plus tard », précise la BCE.*

Parmi ses résultats, l'étude montre que *« la qualité de la notation ordinale est contracyclique. Lors du déclenchement d'une crise bancaire, le contenu en information (ordinale) des notations de crédit augmente. En périodes normales, les notations de crédit des banques apportent des informations sur les probabilités prévisibles de défaut des banques pour seulement 25 % des banques aux notations les plus faibles de BBB+ et en dessous, mais pas pour celles notées "investment grade" au dessus de BBB+. Nos résultats montrent qu'une banque notée A a autant de probabilités de connaître des difficultés qu'une institution notée AAA ».*

**L'étude de la BCE est dans notre base « Ressources », rubrique Institutions et Organisations européennes, BCE, Etudes.**